

Les pratiques de prise en charge par des membres de la famille en Asie : élever les enfants grâce à la sagesse communautaire

Dans le tissage complexe de la dynamique familiale en Asie, la prise en charge par des membres de la famille se développe en tant qu'approche communautaire hautement respectée où les membres de la famille élargie assument volontiers le rôle de responsables principaux de l'enfant lorsque les parents biologiques sont inaptes ou absents. Cette tradition durable traverse diverses cultures et témoigne de l'engagement indéfectible des réseaux familiaux élargis pour assurer le bien-être et les perspectives de leurs cadets. Parmi les valeurs asiatiques, qui vouent un profond respect aux liens familiaux, la prise en charge par des membres de la famille est devenue une pratique qui non seulement préserve l'héritage culturel, mais cultive également la résilience, le partage des responsabilités et un sentiment d'unité au sein des communautés.

Au cœur de la prise en charge par des membres de la famille se trouve la croyance profonde dans la prise de décision en collaboration. Collectivement, les membres de la famille et de la communauté se réunissent pour aligner la prise en charge d'un enfant sur des normes culturelles et des valeurs communes, favorisant ainsi les liens entre générations. À l'heure où les sociétés sont confrontées à l'évolution des structures familiales et des défis de la protection de l'enfance, une revisite de la sagesse de la prise en charge par des membres de la famille fournit des enseignements précieux pour créer des environnements propices à l'épanouissement. Enracinée dans les liens familiaux, la prise en charge par des membres de la famille entre en résonance avec les sociétés asiatiques en faisant écho au respect des aînés, au partage des tâches et à l'interdépendance qui constitue le fondement des valeurs familiales traditionnelles.

Une signification culturelle qui résonne

Le tissu social de l'Asie est composé de cultures, de langues et de traditions diverses, et trouve un fil conducteur dans la valorisation profonde de la prise en charge par des membres de la famille. Cette pratique incarne l'interconnexion complexe des liens familiaux en dépassant les limites des relations immédiates. Contrairement aux familles nucléaires, la prise en charge par des membres de la famille favorise un réseau de soutien qui s'étend sur plusieurs générations et enrichit l'éducation d'un enfant d'expériences diverses. Les grands-parents, les tantes, les oncles et les cousins s'occupent collectivement du développement d'un enfant, enrichissant son parcours de perspectives constructives qui vont au-delà de la cellule familiale immédiate.

En plus de consolider les relations, la prise en charge par des membres de la famille joue un rôle essentiel dans la préservation du patrimoine culturel. À une époque où la mondialisation peut éroder les identités culturelles, la prise en charge par des membres de la famille se présente comme une garante de la continuité. Elle assure la transmission des pratiques ancestrales, des traditions et des valeurs d'une génération à l'autre. Les grands-parents, souvent au cœur des dispositifs de prise en charge par des membres de la famille, deviennent les gardiens du patrimoine culturel, en préservant des récits et une sagesse qui risqueraient autrement de s'effacer. Cet échange dynamique entre générations confère aux enfants non seulement un sentiment d'identité et d'appartenance, mais aussi une vision plus large de la vie, en résonance avec la diversité de leur patrimoine.

Un exemple de pratique : Hong Kong – Formation à la prise en charge d'enfants pour les grands-parents

Le Département de la protection sociale (SWD) a lancé en 2016-2017 un projet pilote novateur de deux ans, la « Formation à la prise en charge d'enfants pour les grands-parents », qui illustre

la prise en charge intergénérationnelle. Cette initiative renforce non seulement les liens familiaux, mais permet également aux grands-parents et aux responsables principaux des enfants d'acquérir des compétences essentielles en matière d'éducation des enfants, reconnaissant ainsi leur rôle central dans le bien-être de l'enfant. Le fait de cibler à la fois les grands-parents actuels et les futurs grands-parents d'enfant âgés de 0 à 6 ans souligne le rôle crucial que jouent les grands-parents dans l'éducation des enfants et dans le renforcement des liens familiaux. Il est encourageant de constater que le succès du programme a conduit à son extension, offrant ainsi pas moins de 840 places de formation pour la période 2020-2021⁶.

Flexibilité et prise en compte des nuances culturelles dans la collaboration

La force de la prise en charge par des membres de la famille réside dans la flexibilité qui lui est inhérente. Contrairement aux systèmes rigides et standardisés, la prise en charge par des membres de la famille s'adapte sans heurt à la situation particulière de chaque famille. Alors que le parcours de la parentalité est loin d'être uniforme, la prise en charge par des membres de la famille intègre cette réalité en permettant aux familles d'adapter les modalités de prise en charge aux besoins spécifiques de l'enfant et de l'unité familiale. Cela réaffirme la conviction que la parentalité est un processus dynamique qui se nourrit de la sagesse collective de la communauté.

La collaboration est la pierre angulaire de la prise en charge par des membres de la famille. Les membres de la famille, les dirigeants de la communauté et les assistants sociaux se réunissent pour déterminer le parcours de vie d'un enfant en veillant à ce que le dispositif de prise en charge soit conforme aux normes culturelles, aux valeurs familiales et, surtout, à l'intérêt supérieur de l'enfant. Cette approche ne se contente pas de fournir une stabilité aux enfants : elle englobe l'essence même de la communauté, en jetant un pont entre les générations par le biais d'obligations partagées.

Aperçu des pratiques dans le contexte de l'Asie du Sud-Est

En Indonésie, la prise en charge par des membres de la famille se développe en tant qu'option non réglementée mais largement adoptée pour les enfants vulnérables. Les diverses manifestations de la prise en charge par des membres de la famille en Indonésie reflètent sa riche mosaïque de communautés ethniques, où la pratique s'est intégrée de manière harmonieuse au sein des différents dialectes tribaux et pratiques culturelles. Par exemple, dans la communauté sundanaise, la tradition du « ngukut anak » (prise en charge de l'enfant) consiste à confier un enfant aux soins des membres de la famille immédiate. La communauté javanaise pratique quant à elle le « mupon/ngenjer », qui consiste à accueillir un enfant membre de la famille, ce qui incarne la croyance en la possibilité de porter son propre enfant. La société maluku suit le « mata rumah », une tradition selon laquelle les membres d'une même lignée ancestrale décident ensemble des modalités de prise en charge de l'enfant (comme le montre l'image ci-dessous). Par ailleurs, au Minang (Sumatra occidentale), les autochtones adoptent l'« anak dimbing kepakanan », qui consiste à se saisir de la prise en charge et de la surveillance, en particulier pour les nièces et neveux⁷. Ces approches variées mettent en évidence le fait que les nuances culturelles et les adaptations des dispositions de prise en charge sont fermement ancrées dans les coutumes locales. Elles réaffirment surtout la norme culturelle qui consiste à élever les enfants dans le cadre de la famille élargie et celui de la communauté, en mettant l'accent sur la familiarité et l'attachement, essentiels au bien-être et à l'adaptation des enfants.



De manière analogue, le Myanmar et le Viêtnam pratiquent la prise en charge par des membres de la famille, sans surveillance réglementaire de la part des agences locales ou gouvernementales de protection de l'enfance. Dans le cas du

⁶ «[Highlights of the Year 2020-21 – Child Welfare Services](#)». Département de la protection sociale.

⁷ Madihi, Khadijah et Brubeck, Sahra. [Indonesia Alternative Care Case Study](#), 2018. Pages 40-41.

Viêtnam, la prise en charge par des membres de la famille est depuis longtemps une option traditionnelle profondément enracinée, les enfants étant placés sous la prise en charge de membres de la famille élargie. Ce choix est préféré au placement en famille d'accueil, ce dernier étant perçu comme impliquant des enfants issus de milieux défavorisés⁸. Au Myanmar, où les ménages constitués de membres d'une famille élargie sont courants, la prise en charge par des membres de la famille est largement pratiquée. Ce dispositif permet aux enfants de rester dans leur environnement familial lorsque les parents sont absents, des membres de la famille s'installant au domicile de l'enfant pour apporter un soutien. Cette prise en charge par des membres de la famille, souvent facilitée par l'entourage paternel, incarne une approche communautaire qui englobe les frères et sœurs, les tantes, les oncles, les cousins, les grands-parents et même des membres très unis de la communauté⁹. Cette approche communautaire contraste avec le système imposé ou assigné par un tribunal et met l'accent sur une conception de la prise en charge plus organique et culturellement enracinée.

Relever les défis et élaborer des solutions

Alors que les cadres juridiques reconnaissent souvent le potentiel de la prise en charge par des membres de la famille tout comme sa difficulté intrinsèque à fournir un soutien accessible à la fois aux enfants et aux personnes responsables d'eux, l'intégration complète de la prise en charge par des membres de la famille dans les systèmes de protection sociale établis peut se déployer comme un processus graduel et spécifique à chaque région. Il n'en demeure pas moins que dans le réseau complexe des systèmes de protection de l'enfance, la prise en charge par des membres de la famille est apparue comme une approche souple et résiliente dans cette région. Sa véritable essence se révèle dans les périodes de crise. Dans les moments critiques, la valeur intrinsèque de la prise en charge par des membres de la famille sert de force stabilisatrice pour préserver le bien-être des enfants confrontés à l'adversité. Il convient d'inciter les initiatives gouvernementales à

passer au premier plan, afin de mettre en lumière le rôle indispensable joué par les réseaux familiaux élargis pour assurer le bien-être et l'avenir des enfants confrontés à des situations difficiles.

Un exemple de pratique : le Japon – Prise en charge lors de situations d'urgence

Le fondement juridique du Japon, ancré dans le Code civil établi en 1896, reconnaissait initialement le potentiel de la prise en charge par des membres de la famille. L'article 730 de ce Code oblige les membres de la famille à se soutenir mutuellement en cas de besoin. Cependant, sa mise en œuvre à titre de placement formel sous prise en charge a été débattue et reste sous-utilisée en tant qu'option de protection de remplacement. Un changement majeur s'est produit à la suite du tremblement de terre et du tsunami qui ont frappé le Tohoku en 2011 et ont entraîné une augmentation des accords de prise en charge par des membres de la famille – un catalyseur de transformation, en particulier dans les régions rurales caractérisées par des liens étroits au sein de la famille élargie. Cette catastrophe a incité les communautés locales et le gouvernement à soutenir la prise en charge par des membres de la famille, en mettant immédiatement en place des programmes spécifiques¹⁰. Une fois de plus, cela souligne l'importance primordiale des réseaux de la famille élargie pour apporter réconfort et stabilité aux enfants aux prises avec les conséquences d'une catastrophe.

Dans le grand récit de la dynamique familiale en Asie, la prise en charge par des membres de la famille se présente comme un chapitre profond, étroitement imbriqué avec la sagesse communautaire, la résilience et l'unité. Alors que notre monde évolue, ces pratiques témoignent des valeurs pérennes qui rapprochent les générations et protègent l'avenir de nos enfants. La prise en charge par des membres de la famille reste un exemple fiable du maintien de la continuité et du développement de la résilience au sein de la dynamique familiale asiatique, faite de valeurs partagées et de responsabilité collective. Alors que nous évoluons dans les méandres de la modernité, la prise en charge par des membres de la famille est un rappel intemporel du

⁸ Madihi, Khadijah et Brubeck, Sahra, [Vietnam Alternative Care Case Study](#), 2018, p. 38.

⁹ Madihi, Khadijah et Brubeck, Sahra, [Myanmar Alternative Care Case Study](#), 2018, p. 31.

¹⁰ Kadonaga, Tomoko. «[Child maltreatment in Japan](#)». Journal of Social Work (JSW), 2014, 14-15.

pouvoir durable de l'unité familiale et crée une enveloppe protectrice où les enfants sont soutenus, guidés et choyés. Grâce à l'interaction du respect culturel, de la solidarité familiale et d'une résilience inébranlable, elle fait écho au mélange harmonieux des valeurs qui définissent les sociétés asiatiques et sert de

guide indéfectible continuant à éclairer le chemin vers un avenir plus fort et plus solidaire pour les générations à venir.